

BAC PRO TCV TECHNICIEN CONSEIL VENTE ANIMALERIE

**TAUX DE RÉUSSITE À
L'EXAMEN 2023 :** pas de session

**TAUX DE REUSSITE PAR VOIE
DE L'APPRENTISSAGE A
L'EXAMEN 2023 :** pas de session

LE MÉTIER

Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise ou un établissement spécialisé dans la distribution d'aliments, de produits, d'accessoires d'animalerie et d'animaux de compagnie. Placé sous les ordres d'un chef de secteur, d'un directeur ou d'un propriétaire de magasin, il exécute ou contrôle l'exécution des tâches techniques et administratives liées à la vente. Il doit actualiser en permanence sa culture scientifique, technique et économique. Il doit également veiller au respect de la réglementation relative à la protection des animaux qu'il reçoit. Après quelques années d'expérience, le technicien-conseil peut devenir chef de rayon ou représentant pour la vente d'animaux ou de produits associés (hors médicaments).

PUBLIC VISÉ

- Etre âgé entre 15 ans et 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)

PRÉ-REQUIS

Entrée en BAC PRO classe de 1ère :

- Après une 2nde ou 1ère professionnelle
- Après une 2nde générale
- Après un CAP de la même spécialité
- Après un CAP d'une autre spécialité sous dérogation du ministère

Entrée en BAC PRO classe de Terminale :

- Après la classe de 1ère pro de la spécialité du Bac Pro visé

MODALITÉS D'ACCÈS

- Sur RDV avec la Direction ou un membre de l'équipe pédagogique
- Satisfaire aux critères d'inscription
- Remplir et retourner complet le dossier d'inscription
- Rentrée sous réserve de places disponible jusqu'au 31 octobre 2024 (candidature hors-délai : RDV avec la Direction pour étude du dossier)
- Par voie de l'apprentissage : trouver un Maître d'Apprentissage et signer le contrat dans un délai de 3 mois après la rentrée

DÉLAIS D'ACCÈS

- Réponse d'admissibilité immédiate à l'issue du RDV (obtention d'un rdv sous un délai moyen de 15 jours ou lors d'une Journée Portes Ouvertes)

DURÉE

- Cycle sur 2 ans en contrôle terminal
- Rythme prévisionnel : 1 ou 2 semaines en centre, 1 ou 2 semaines en entreprise
- Formation théorique : 1 350 heures - Formation pratique : 47 semaines

FINANCEMENT

- Contrat apprentissage, contrat de professionnalisation secteur privé : 9 186 €/ an (prise en charge par l'OPCO)

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Accueil en internat (pension complète)*

Coût nuitée : 19,5€ - coût repas : 7€

Accueil en ½ pension

14 euros par repas (encadrement équipe éducative comprise dans le forfait)

*Secteur privé : aide de l'OPCO non déduite soit 3 euros par repas et 6 euros par nuit

DÉBUT DE LA FORMATION

Rentrée prévisionnelle : fin août 2024

LIEUX

- MFR-CFA du Blayais, 4 impasse du Merle, 33390 SAINT-MARTIN-LACAUSSADE
- Entreprise(s) d'alternance secteur professionnel TCV en Animalerie sans limite géographique

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général :

- **C1- Construire** son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- **C2- Débattre** à l'ère de la mondialisation
- **C3- Développer** son identité culturelle
- **C4- Agir** collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Enseignement professionnel :

- **C5- Conseiller** le client sur les produits d'animalerie
- **C6- Situer** l'entreprise dans son environnement socioprofessionnel

- **C7- Communiquer** en situation professionnelle
- **C8- Organiser** son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise
- **C9- Mettre en œuvre** des techniques de vente en animalerie
- **C10- Gérer** un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la réglementation et de la sécurité
- **C11- Mettre en œuvre** des pratiques professionnelles liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité
- **C12- S'adapter** à des enjeux professionnels particuliers

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- **CONSEILLER LE CLIENT** sur les produits d'animalerie
- **METTRE EN OEUVRE** des techniques de vente en animalerie
- **GÉRER** un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la réglementation et de la sécurité
- **METTRE EN OEUVRE LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES** liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité
- **S'ADAPTER** à des enjeux professionnels particuliers

Les élèves de 1^{ère} et terminale préparent le bac pro Technicien Conseil Vente en Animalerie. Ce diplôme permet l'obtention du certificat de capacité d'espèces non-domestiques (nécessaire à la vente de ces espèces), si les notes obtenues sont suffisantes.

STRUCTURES PROFESSIONNELLES (FORMATION PRATIQUE)

- Animalerie
- Vétérinaire
- Parc animalier
- Eleveur
- Toiletteur
- Grandes surfaces (hyper/supermarché)

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein de magasins spécialisés (jardinerie, animalerie), chez un intermédiaire du commerce d'animaux ou le rayon spécialisé dans ces domaines de la grande et moyenne distribution ou de libres-services agricoles.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Si vous avez la volonté de poursuivre vos études après le Bac PRO TCV en Animalerie, le plus courant est :

BTS NDRC (Négociation et Digitalisation de la Relation Client/BTS TC (Technico-Commercial) /BTSA TC (Technico-Commercial)/ BTS Management Commercial Opérationnel/)/ BTS Gestion de la PME/ BTS Assistant manager

Exemples code ROME, fiche métier : D1301 - Management de magasin de détail/ D1210 - Vente en animalerie / D1503 - Management/gestion de rayon produits non alimentaires

LES + DE LA MFR DU BLAYAIS

Accompagnement pédagogique :

- Livret d'accompagnement individualisé de l'apprenant, suivi et accompagnement individualisé, bacs blancs pour se préparer à l'examen
- Projets divers tout au long de la formation

Apprentissage :

- Le contrat d'apprentissage peut être signé à n'importe quel moment de l'année de formation de 1ère et/ou de Terminale avec un minimum restant de 25% de formation au CFA. Un accompagnement à la recherche et à la signature du contrat pour les apprenants le souhaitant
- Visite en entreprise par le responsable de classe

Erasmus :

- Mobilité Européenne : 3 semaines de stage à l'étranger dans le cadre d'Erasmus (soumis à l'accord de l'employeur)

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La MFR est dotée des équipements suivants :

- Salles de cours équipées de tableau blanc interactif, vidéoprojecteur interactif
- Salles informatiques équipées
- Classes mobiles
- Laboratoire
- Gymnase

Chaque séquence pédagogique s'appuie sur des cours magistraux, jeux de rôle, conduite de projets, semaine thématique, des visites pédagogiques, interventions. Les entreprises supports de formation sont visitées par le formateur qui accompagne l'apprenant.

La formation associe solidairement l'établissement employeur à la construction des compétences professionnelles de chaque apprenant. Suivi personnalisé en entreprise et centre de formation.

ÉVALUATION

L'examen du BAC PRO TCV en Animalerie est validé à partir des notes obtenues en épreuves terminales. Evaluation des acquisitions en cours de formation dans chaque module Préparation à l'examen via des entraînements réguliers (2 examens blancs écrits et oraux) Un temps de synthèse et de régulation est prévu chaque début et fin de période de formation à la MFR entre le responsable de classe et le groupe Un bilan intermédiaire et un bilan final sont organisés.

VALIDATION DE LA FORMATION

Les candidats sont présentés aux épreuves terminales du BAC PRO TCV en Animalerie organisées dans un lycée défini par le rectorat. Chaque candidat reçoit une convocation pour chaque épreuve . Le BAC PRO est obtenu sur une moyenne de 10 à l'ensemble des épreuves terminales.

RESPONSABLE DE LA FILIÈRE

Mélinda SEGUIN (diplôme niveau 6 : Licence Sciences Humaines et Sociales) :
melinda.seguin@mfr.asso.fr /05.57.42.65.15

MONITEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Cette formation est assurée par une équipe pédagogique permanente, dynamique et motivée, composée de formateurs certifiés à la dispense de la conduite des formations en alternance. Co-construction et évolution des compétences professionnelles à acquérir grâce à un travail de co-pilotage avec les professionnels rattachés à la formation.

RÉFÉRENTS

Référent handicap : Sylvie DROCHON
sylvie.drochon@mfr.asso.fr

Référent apprentissage : Géraldine RÊTE
geraldine.rete@mfr.asso.fr

Référent Mobilité : Catherine MARAN catherine.maran@mfr.asso.fr

MEMO

www.mfrblaye.fr

mfr.blaye@mfr.asso.fr

MFR DU BLAYAIS

4 Impasse du Merle,
33390 Saint-Martin Lacaussade
05 57 42 65 15



ACCÈS

A10/RN 137
Bac Blaye-Lamarque
Bus TransGironde 201
Parking

